

Le projet environnemental de Pré Rugue a été inauguré en présence des habitants

Mercredi soir, chemin des Blondinettes à Ornex, la commune a inauguré son projet environnemental en présence des habitants, de la Frapna et du Verger du Tiocan.

Une vingtaine d'habitants curieux ont assisté à l'inauguration d'un projet mené depuis cinq ans. Le nouvel espace environnemental de Pré Rugue de cinq hectares détient plusieurs mares de profondeurs différentes, des branchages et des pierriers, ainsi qu'un verger.

D'après Olivier Guichard, premier adjoint à Ornex, en charge du projet, l'objectif était de ramener les espèces microlocales et locales dans la commune. « Il nous importait en effet à nous, élus locaux, de concevoir un projet d'ensemble, permettant la juxtaposition de milieux différents, à même de protéger et de renforcer la biodiversité présente sur notre territoire », expliquait Jean-François Obez,



Jean-François Obez, maire d'Ornex, Olivier Guichard, premier adjoint, Pierre Guillet, du Verger Tiocan, et Renée Deperaz de la Frapna. Photo Le DL/A.S.

maire d'Ornex, dans son discours.

Des espèces disparues de retour

Dans cet espace plusieurs espèces de plantes et d'animaux se côtoieront. Parmi les plantes présentes, on retrouve l'iris des marais, le pommier api

étoilé, le poirier à rissole, etc. Chez les animaux, le grand capricorne du chêne et le crapaud à ventre jaune sont également de retour.

Ce projet est né de la collaboration entre la ville d'Ornex, Pays de Gex agglomération, de la Frapna (Fédération Rhône-Alpes de protection de la



Plusieurs mares avec différentes profondeurs ont été créées. Photo Le DL/A.S.

nature) et le Verger du Tiocan. Il s'inscrit dans la continuité du corridor écologique qui traverse la commune. Le coût du projet est estimé à 100 000 €. Pour le financer, la ville a été subventionnée par la Région. « Il reste encore beaucoup à faire. La présence d'un corridor écologique à Ornex nous

incite à poursuivre nos efforts avec la replantation de haies bocagères, la restitution de zones humides, la sanctuarisation d'espaces à haute valeur patrimoniale, et la protection accrue des cours d'eau, en particulier du Nant de Villard et du Lion », a conclu le maire.

Alexandra SABADELLO